

POLE DEVELOPPEMENT DES SOLIDARITES

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE TERRITORIALE

Affaire suivie par Josiane BRIGNATZ

Tél. : 03 29 29 86 16 - jbrignatz@vosges.fr

Note d'information à l'intention des Maires et Présidents des Intercommunalités

Pour gérer les situations d'urgence, notamment en ce qui concerne la protection de l'enfance et des personnes vulnérables, les aides alimentaires,

Les Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale assurent un accueil téléphonique :

- De 9h à 12h les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- De 14h à 16h, les mardis et jeudis.

L'accueil physique est possible les mardis et jeudis aux mêmes horaires, uniquement sur rendez-vous et après un appel téléphonique préalable.

En dehors de ces plages horaires, vous pouvez les joindre par mail :

Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS)	Téléphone	Adresse mail
Neufchâteau	03.29.94.02.84	msvs_neufchateau@vosges.fr
Vittel	03.29.08.02.33	msvs_vittel@vosges.fr
Epinal 1	03.29.39.40.57	msvs_epinal1@vosges.fr
Epinal 2	03 29 29 86 50	msvs_epinal2@vosges.fr
Epinal 3	03 29 29 27 30	msvs_epinal3@vosges.fr
Rambervillers	03 29 65 04 79	msvs_rambervillers@vosges.fr
Remiremont	03 29 24 98 70	msvs_remiremont@vosges.fr
Gérardmer	03 29 63 66 66	msvs_gerardmer@vosges.fr
Saint Dié 1	03 29 53 50 90	msvs_stdie1@vosges.fr
Saint Dié 2	03 29 53 50 90	msvs_stdie2@vosges.fr

Pour le Président du Conseil départemental

et par délégation

J. BRIGNATZ

Directeur

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à « Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges ».